

Les principaux producteurs d'aliments et de boissons au sein de la CE (en pourcentage)

	Part de la production de la CE	Part du PIB de la CE
France	20,4	19,9
Allemagne	19,6	25,4
Royaume-Uni	18,9	17,1
Italie	13,8	17,4
Espagne	9,7	7,2

Source : CE 1990.

Les marchés

Les consommateurs de la CE semblent plutôt préférer les aliments transformés plus élaborés et les produits à plus haut contenu technologique et à fort coefficient de service. Trois types de produits gagnent en importance :

- *les produits de grande qualité* tels que le lait à basse teneur en matière grasse, la volaille fraîche, les produits à haute teneur de fibre, le pain complet et les produits contenant moins d'additifs;
- *les produits de plus grande utilité* tels que les céréales pour le petit-déjeuner et les repas qui peuvent être rapidement réchauffés dans un four à micro-onde; et
- *les produits très diversifiés* tels que les jus de fruits et les fruits exotiques.

De nombreuses entreprises sont à la recherche de procédés améliorés d'emballage sous vide, cette nouvelle technologie qui utilise des gaz nitrogène et carbonique pour conserver les fruits, les légumes et les produits de boulangerie dans des contenants scellés.

Le type de stratégie qu'adoptent les entreprises canadiennes de l'alimentation et des boissons dans la CE dépend de leur taille. Plusieurs des entreprises plus importantes ont créé leurs propres sociétés ou en ont acquis d'autres au sein de la CE. À l'exception de McCain qui s'est taillé une place importante sur le marché européen des pommes de terre frites congelées, la plus grande partie de cette activité s'est limitée aux grandes distilleries et brasseries canadiennes. En ce qui concerne les petites et moyennes entreprises, la réaction aux possibilités qu'offre le Marché unique consiste souvent à trouver un bon agent ou un partenaire d'alliance, d'améliorer la productivité et d'adopter les normes internationales. On peut citer pour exemple de sociétés canadiennes de ce type, A. Lasso et Fils, Les Miels Labonté, Les Viandes Olympia, et Island Shipping Ltd.

Les programmes de la CE

ECLAIR, «European Collaborative Linkage of Agriculture and Industry Through Research», encourage l'application utile des récents développements dans les sciences de la vie et de la biotechnologie. Ce programme qui s'étale de 1988 à 1993 dispose d'un budget de 112,9 millions de dollars.

FLAIR, «Food Linked Agro-Industrial Research», se préoccupe de l'interface entre le consommateur, l'industrie et la recherche, mettant l'accent sur le résultat final de la science et de la technologie de l'alimentation et met l'emphase sur le dosage et l'amélioration de la nourriture, de l'hygiène des services alimentaires, de la sécurité et de la toxicologie ainsi que des aspects sains et nutritifs. FLAIR a été institué en 1989 et doit se poursuivre jusqu'en 1993 avec un budget de 35 millions de dollars.

Regard sur l'avenir

Un rapport de la CE, qui date de 1988, a identifié plus de 200 barrières non-tarifaires entre les pays de la CE qui coûtaient à l'industrie un total variant entre 145,1 et 725,5 millions annuellement. Ces barrières s'appliquent souvent au commerce des aliments et des produits agricoles. Le plus souvent elles réglementent l'emballage et l'étiquetage, imposent des restrictions particulières à l'importation (exemple, les règlements d'hygiène au Royaume-Uni et en Espagne) et réglementent les contenus et les appellations (exemple, la bière).

L'élimination des barrières non tarifaires permettra aux entreprises d'acheter des ingrédients moins coûteux, de réduire leurs coûts d'emballage et d'étiquetage et d'éliminer les restrictions bureaucratiques et administratives sur les importations. Il a été estimé que cette élimination économisera 2,3 % de la valeur ajoutée totale de ce secteur. Les sous-secteurs qui profiteront le plus de cette situation sont ceux des huiles et des matières grasses, du chocolat, de la crème glacée, des pâtes, de la saccharine, de la bière et des contenants en plastique.

Part des produits du total de la production d'aliments et de boissons, 1988 (en pourcentage)

Abattage	18,3
Produits laitiers	17,9
Aliments composés pour animaux	7,8
Matières grasses végétales et animales	5,1
Fruits et légumes en conserve	3,9
Produits congelés	4,2
Biscuits et biscottes	7,2
Farine	3,6
Autres*	32,0

* Comprend la volaille, l'huile d'olive, la crème glacée, la margarine, le pain, les alcools et spiritueux, la brasserie, les boissons douces, le sucre, le café, le thé et le vinaigre.

Source : CE 1990.